

Ecole communale d'Yvoir



Frais à prévoir pour l'année scolaire 2023-2024.

Cette liste peut être modifiée selon l'évolution des projets pédagogiques et des opportunités rencontrées durant l'année. Vous recevrez en fin de chaque trimestre un relevé précis de ce qui aura été demandé durant ces périodes.

Ce tableau ne correspond pas à une demande de paiement, il est conçu à des fins informatives. Les demandes de paiements vous parviendront ultérieurement via le journal de classe ou la farde de communication.

Frais à prendre en compte tout au long de l'année.	
Repas complets potage-repas	Potage : 0,50€ Repas maternelle : 3,55€ Repas primaire : 4,25€
Garderie (si inscription matin et /ou soir)	1€ / séance / enfant le matin (de 7h00 à 8h15) 1€ / séance / enfant le soir (de 15h40 à 17h00) (gratuité pour le troisième enfant). De 17h00 à 18h00 : 0,50€ par demi-heure entamée par enfant. Facturation via l'administration communale d'Yvoir.
Piscine (uniquement pour la section primaire)	Forfait de 25€ par an. 10 séances (coût réel : 65 euros) Facturation via l'administration communale d'Yvoir.

Frais facultatifs.
Photos individuelles et photos de classe : prix défini par le photographe
T-shirt de gymnastique : 6€

Classes	Sujets	Prix(€)	Ac	M1	M2	M3	P1	P2	P3	P4	P5	P6
Activités culturelles/ sportives/excursion(s)		30€	x	x	x	x	x	x	x	X	x	x
Classes historiques		100€				x	x	x				
Classes de mer		185€							x	x	x	x